

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CHRIST BRIOST

Envoyé en préfecture le 18/09/2025
Reçu en préfecture le 18/09/2025
Publié le
ID : 080-218006609-20250915-DEL_05_150925-DE

Séance du 15 septembre 2025

Délib. n° 05/150925

L'An deux mil vingt cinq, le quinze septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 6

Pouvoir(s) : 1

Date de convocation :

05/09/2025

Secrétaires de séance :

Mr LEPOIX Pierre

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mme LECAT Vanessa	Mme SZAREK France

Absent(s) excusé(s) : Mr DEVAUX Maxime, Mme GRIFFON Brigitte, Mr BURLAT Julien,
Mme GRIMAUX Brigitte

Pouvoir(s) : Mme GRIMAUX Brigitte à Mme SZAREK France

Objet : **Décision modificative du Budget Principal 2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que trois factures d'acompte d'un montant total de 11351,90 € du Territoire d'Energie de la Somme concernant les travaux d'éclairage public de la Cranière ne peuvent être honorées dans une décision modificative des budgets de la commune. Et afin d'anticiper le solde qui devra être réglé avant la fin de l'année, un virement entre les deux budgets est donc nécessaire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

De procéder à la modification du budget comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2025				
ARTICLE	Libellé	Opération	Dépenses	Recettes
204182	Bâtiments et installations	Réelle	-17 035,00 €	0,00 €
276351	GFP de rattachement	Réelle	+17 035,00 €	0,00 €
TOTAL			0,00 €	0,00 €

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

